

# UN1TÉ

## Reclassement de grade

# RUPTURE

## D'ÉGALITÉ ENTRE POLICIERS DU CEA

UN1TÉ A DÉPOSÉ UN RECOURS devant le Conseil d'État et demandé à corriger le décret portant statut particulier du CEA.

Après avoir saisi l'Administration, le Ministre de l'Intérieur, et le 1er Ministre, le temps est venu de DIRE LEDROIT !

**UN1TÉ demande à :**

➔ Revoir les reclassements et le rehaussement indiciaire du grade de brigadier-chef

➔ Revoir le reclassement des majors 2023

➔ Promouvoir les agents dans un échelon leur garantissant un gain indiciaire



Extrait requête :

« À titre d'exemple, un gardien de la paix qui aurait normalement dû partir à la retraite dans 3 ans, par exemple à l'indice 527, se retrouve, du fait de la réforme, brigadier-chef, et part alors à la retraite avec un indice 503. »

« Il convenait donc de revoir à la hausse les indices de brigadier-chef de classe normale... »